

## ANNEXE 1

## CALENDRIER DES ÉCHÉANCES

<b>A l'occasion des Événements</b>	<i>Dates de la Manifestation en 2018</i>	Date de remise du Cahier des charges	Date de remise de la demande de buvette
Marché nocturne des quais	ven. 15 juin 18	15 mars	15 mai
Fête de la Musique	jeu. 21 juin 18	15 mars	15 mai
Blues Passions	Du 04 au 07 juillet	31 mars	31 mai
Fête du Cognac	Du 26 au 28 juillet	15 avril	15 juin
Coup de Chauffe	Du 1 <sup>er</sup> au 2 septembre	31 mai	31 juillet
Polar le Festival	Du 19 au 21 octobre	15 juillet	15 septembre
Festival Littératures Européennes	Du 15 au 18 novembre	15 août	31 septembre

## ANNEXE 2

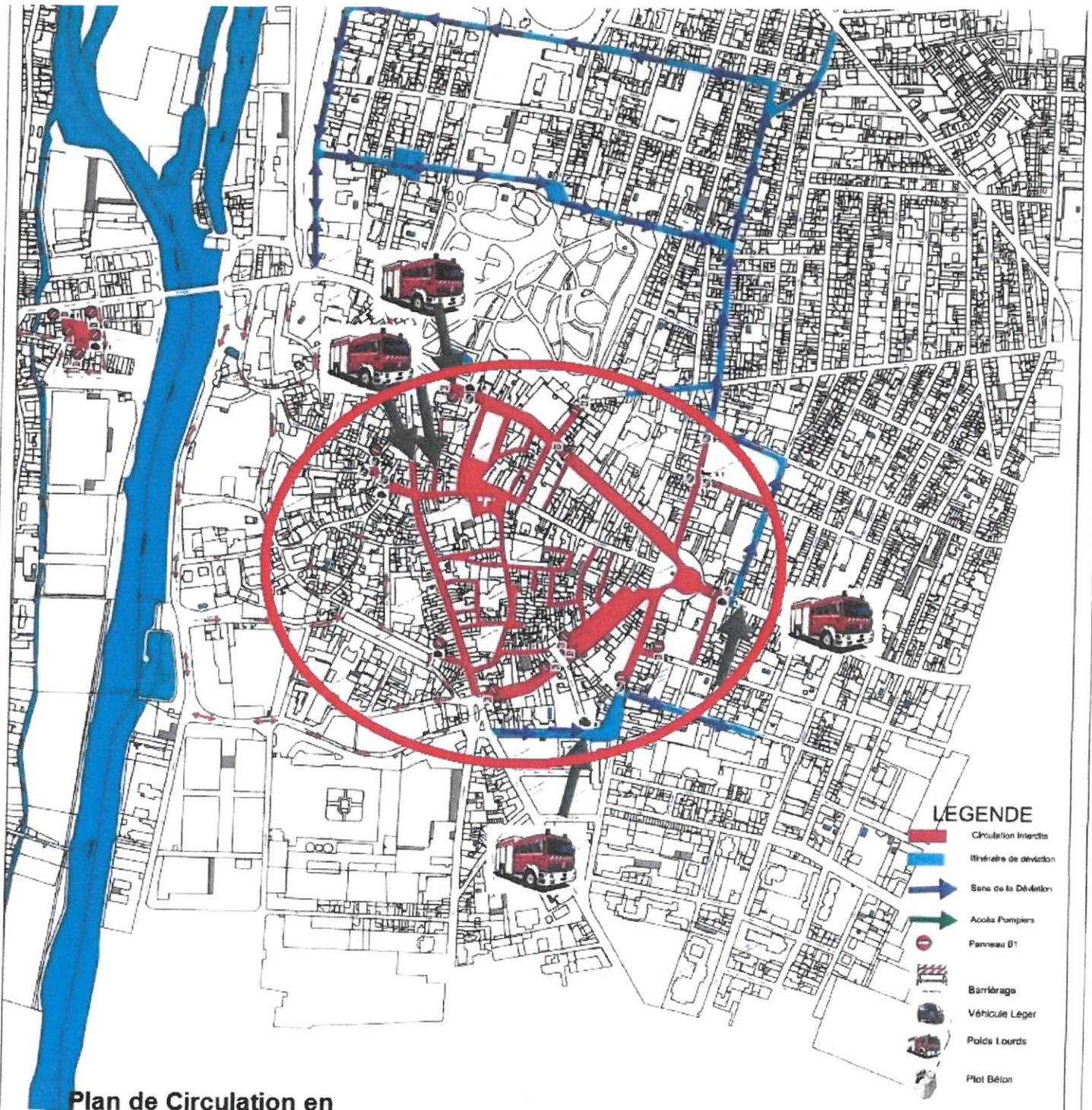
# PÉRIMÈTRES SÉCURISÉS

1. Centre-Ville – Vue d'ensemble

2. Centre-Ville – Zoom 'hypercentre'

3. Quais

4. Espace 3000 – Esplanade de la Croix Montamette



**LEGENDE**

-  Circulation Interdite
-  Itinéraire de déviation
-  Sens de la Déviation
-  Accès Pompiers
-  Panneau D1
-  Barricade
-  Véhicule Léger
-  Poids Lourds
-  Ploi Béton

**Plan de Circulation en Centre Ville Commun à:**  
 - Fête de La Musique.  
 - Blues Passions.  
 - Coup de Chauffe.

N°	Description	Date

**PLAN**  
**Dispositif VIGIPIRATE**

Maître d'Œuvre	
Services Techniques Ville de Cognac	
Date	14/06/2016
Dessiné par	ML
Conçu par	TT
<b>ESQUISSE</b>	
Sans Echelle	

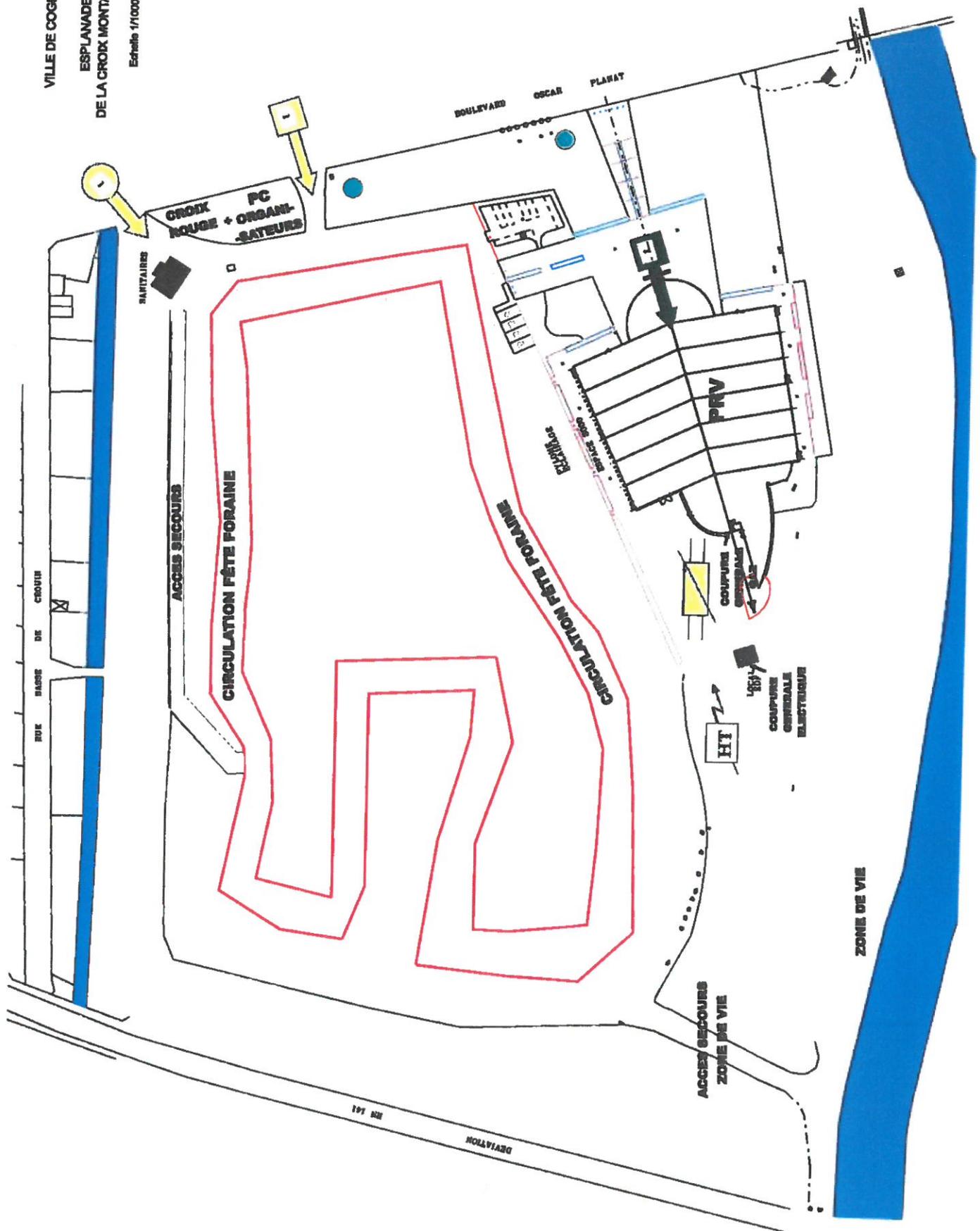




AR PREFECTURE

016-211601026-20180228-CH\_2018\_14-DE  
Reçu le 08/03/2018

VILLE DE COGNAC  
ESPLANADE  
DE LA CROIX MONTAMINETTE  
Echelle 1/1000



### ANNEXE 3 – DROITS DE PLACE (TARIFS HT/jour/m<sup>2</sup>)

(extrait du guide des tarifs approuvé par délibération du 16/11/2017 et du 28/2/2018)

<b>COMMERCES NON SÉDENTAIRES (extérieur)</b>	
<b>1 - SECTEURS PIETONS</b>	
Marchands forains, le m <sup>2</sup> abonnés (mensuel)	<b>0,52</b>
Passagers, le m <sup>2</sup>	<b>0,67</b>
<b>2 - AUTRES EMPLACEMENTS</b> (PLACES JEAN MONNET, GAMBETTA, CHAMP DE FOIRE, ST JACQUES, CROUIN ET ALLEE DE LA CORDERIE)	
Marchands forains, le m <sup>2</sup> abonnés (trimestriel)	<b>0,47</b>
Passagers, le m <sup>2</sup>	<b>0,57</b>
<b>3 - EMPLACEMENTS SUR PERIMETRES SECURISES et DUREE MANIFESTATIONS</b> (instaurés par délibération du CM du 28/2/2018)	<b>2,50</b>
<b>4 – MARCHÉ DE NUIT DU CHAMP DE FOIRE</b>	<b>2,25</b>
<b>TERRASSES PONCTUELLES (OU EXTENSIONS PONCTUELLES)</b>	
Place François 1er le m <sup>2</sup> / jour	<b>2,10</b>
Rues piétonnes le m <sup>2</sup> / jour	<b>2,00</b>
Rues non piétonnes situées dans le quartier Centre-ville/ Gare (*), et toutes rues situées dans le quartier St Jacques (*) le m <sup>2</sup> /jour	<b>1,90</b>
Toutes rues situées quartiers St Martin(*), du Champ de Foire(*) et de Crouin(*) le m <sup>2</sup> /jour	<b>0,50</b>
Dans les périmètres sécurisés et durant les manifestations fixés par délibération du CM du 28/2/2018	<b>2,50</b>
Branchement électrique sur borne publique lors de manifestation/ jour	<b>5,50</b>

(\*) Selon les limites de quartiers définies par la charte des conseils de quartiers votée par le conseil municipal du 18 décembre 2008

# ANNEXE 4

## 6- DEMANDE D'AUTORISATION DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Formulaire à déposer **au plus tard**  
**15 jours avant la date de la manifestation :**  
Au Service Vie Associative, Loisirs et Animations  
Les Récollets – 53 rue d'Angoulême 16100 COGNAC  
ou par mail (chrystel.degabriel@ville-cognac.fr)

### Demandeur

Association/organisme : .....  
Représenté(e) par : .....  
    Nom prénom : .....  
    Date de naissance : .....  
    Qualité : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél. fixe / portable : .....  
Adresse mail : .....  
Association : n° d'enregistrement en Préfecture : .....  
Association sportive : n° d'agrément Jeunesse et Sports : .....  
Entreprise : n°Siret : .....

### Manifestation

Nature de la manifestation : .....  
Nom et adresse exacte du lieu de la manifestation : .....  
Date de la manifestation : .....  
Horaires d'ouverture de la buvette : .....

Monsieur le Maire,

Je viens solliciter votre bienveillance pour obtenir l'autorisation de tenir une buvette :

**1<sup>ère</sup> Catégorie** dite « sans alcool » (<1,2°)

**3<sup>ème</sup> Catégorie** (<18°)

**Je m'engage** à respecter toutes les obligations résultant de l'autorisation que vous voudrez bien m'accorder, notamment dans les domaines de la protection des mineurs contre l'alcoolisme et la répression de l'ivresse publique.

**Je reconnais** avoir pris connaissance de la réglementation concernant les débits de boissons temporaires.

**Je m'engage** à n'apporter aucune gêne à la tranquillité du voisinage.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments distingués.

Date et Signature du demandeur